

Jeudi 8 Novembre 2018

Ecole élémentaire Henri Martin
325, rue Gabriel Péri
92700 Colombes

Tel : 01.42.42.81.40
09216891@ac-versailles.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

Jeudi 08 novembre 2018

I - Présentation des membres du conseil

Directrice de l'école :

Mme BIGOT Gwénaëlle

Représentants de parents d'élèves élus:

Mme LEYER, Mme PANFILO, Mme ABOULOUARD, M. RIANDEY, Mme SEQUEIRA, Mme LE KIM, M. BENSALAH, Mme TROUILLER, Mme COTTIN, Mme DELPECH, Mme LAFAY, Mme AIT MAREK, Mme AIT SAID, Mme ROCKE, Mme ROMBI, Mme CHONG.

Les enseignants de l'école :

Mme AUDEBERT Magali, Mme AVILES Céline, Mme BETEMPS Laurence, M. BEAUQUESNE Kévin, Mme BERARD DE MALAVAS Séverine, Mme CHAVANY Catherine, Mme DENIS Laura, Mme DUCRAY Emilie, Mme FABRE Hélène, Mme FANTIN Isabelle, Mme NERESTAN Angélique, Mme GAMBONI Sandra, Mme GOMES Véronique, Mme JUSTIN Caroline, Mme LEBOUTTE Annick, Mme LORIDON Claire, Mme MACHU Caroline, Mme MOSSE Emmanuelle, Mme NORBEC Amélie, Mme PERENNOU Mélanie, M. RAYNAUD David, M. SALEM Thibaut (RASED)

Partenaires extérieurs :

M. MOME Michel, représentant la mairie.
M. PERONNE Yann, Directeur Accueil de Loisirs

II - Structure de l'école

L'école se compose de 19 classes pour 361 élèves :

7 CP à 11 . 77 élèves

3 CE1 à 25, 25, 26 . 76 élèves

3 CE2 à 25, 24, 25 élèves . 74 élèves

2 CM1 à 24, 25 élèves . 63 élèves

3 CM2 à 21, 22 et 22 élèves. . 71 élèves

1 CM1/CM2 à 20 élèves (14 CM1 + 6 CM2)

1 élève a été inscrit et 4 élèves sont radiés depuis la rentrée.

Les effectifs sont en baisse. La moyenne est de 23,6 sur les 12 classes hors CP après fermeture décidée ; si la fermeture n'avait pas été décidée nous aurions une moyenne de 21,8 hors CP.

III É Résultat des élections de parents

Le bureau de vote était ouvert de 7h45 à 18h45.

Le taux de participation a été de plus de 54,95 % avec 311 votants sur 566 inscrits. Une participation supérieure à l'année dernière. 29 votes exprimés étaient blancs ou nuls.

10 sièges ont été attribués à l'association FCPE et 9 sièges pour AMSTRAMGRAM.

Afin de faciliter les échanges avec les parents, la FCPE souhaiterait qu'il soit précisé, sur la fiche de renseignements de début d'année, les adresses mails à communiquer aux fédérations de parents.

IV - Organisation périscolaire

Parole donnée à M. PERONNE.

L'équipe d'animation a beaucoup changé ; seul un animateur de l'équipe de l'année dernière est resté.

9 animateurs assurent l'encadrement du midi pour 292 à 305 enfants. L'équipe a fait le choix de positionner davantage les animateurs dehors en surveillance de cour, ce qui permet de réguler les éventuels problèmes (3 animateurs sont dans la salle de cantine).

4 animateurs sont présents le matin et le soir pour un effectif de 45 à 65 enfants puis de 55 et 73 enfants.

6 à 7 animateurs animent les mercredis avec une présence de environ 80 le matin et 65 l'après midi.

60 enfants étaient présents pendant les vacances de la toussaint

Moins d'accidents et de blessures sont recensés globalement cette année, sur les temps de récréation.

Il y a eu des difficultés de recrutement en début d'année, nous avons fonctionné avec un animateur de moins mais les taux d'encadrement étaient malgré tout respectés.

En ce qui concerne l'organisation du temps d'étude : à partir de 16h30, les élèves sont accueillis dans la cour pour prendre leur goûter et sont surveillés par les animateurs. A 16h45, les élèves montent en classe avec un enseignant et un animateur. Les enseignants incitent les élèves à se mettre au travail et corrigent les travaux présentés. L'animateur fait lire les élèves de CP.

Comme l'année dernière, la mairie nous a précisé que les études prendront fin le vendredi 21 juin 2019.

Différents projets et ateliers sont mis en place sur les temps périscolaires : danse afro-cap verdienne, théâtre, sciences, techniques de dessin et un projet intergénérationnel « jeux de société » avec l'Estérel.

Le centre est cette année doté d'une tablette. Un logiciel récapitulant les différentes inscriptions émises sur le portail famille du site de la mairie permettent de recueillir les informations en temps réel et un pointage quotidien.

V - Règlement intérieur

Quelques modifications ont été apportées au règlement intérieur 2017/2018.

Page 5 - Article 13 : les enseignants ont souhaité apporter une précision quant à la tenue vestimentaire des élèves surtout en période estivale. Nous avons rajouté l'adjectif « décente ». Nous avons aussi précisé que le vernis, comme le maquillage étaient interdits.

Page 6 - Article 15 : Comme la loi l'exige désormais, nous avons précisé le paragraphe sur les objets proscrits avec les éléments suivants : « *Il est interdit d'apporter des objets de valeur (jeux électroniques, bijoux). L'utilisation par les élèves des objets connectés (téléphone, tablette, montre) est interdite. En cas de manquement, l'objet sera confisqué et rendu au responsable légal de l'élève. Les parents sont priés de vérifier le contenu des sacs et des cartables pour éviter tout désagrément.* »

Page 1 . Article 1 : La FCPE a proposé de rajouter les informations suivante résumant la procédure officielle d'inscription :

« Faute de présentation de l'un ou de plusieurs de ces documents, le directeur de l'école procède pour les enfants soumis à l'obligation scolaire, conformément à l'article L.131-1-1 du code de l'Éducation, à l'admission provisoire de l'enfant. »

Le nouveau règlement intérieur est voté à l'unanimité.

VI - Présentation des évaluations nationales CP et CE1 et des résultats

Ce dispositif est un outil au service de l'enseignant qui peut ainsi **affiner sa connaissance des acquis de chacun** de ses élèves, les prendre en compte pour orienter son enseignement et **accompagner au mieux les apprentissages de tous**, dès le début de l'année de CP.

Au niveau national, en début de CP, 23 % des élèves ont des difficultés à reconnaître les lettres et le son qu'elles produisent. En revanche, seuls 8 % ont des difficultés à reconnaître les nombres dictés.

En début de CE1, 30 % des élèves lisent moins de 30 mots par minute, alors que l'objectif national est de 50 mots. De même, 49 % d'entre eux ont des difficultés pour effectuer des additions et des soustractions et 57 % ont des soucis pour résoudre des problèmes.

En ce qui concerne l'école Henri Martin le bilan par compétence des élèves de CP et CE1 en mathématiques et en Français nous permet de faire des premiers constats:

CP	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
MATHS	Reconnaître des nombres (9%) Dénombrer une collection (12%)	Placer des nombres sur une ligne numérique (60%) Résoudre des problèmes (52%)
FRANÇAIS	Comprendre des mots lus (17%) Comprendre des phrases lues (21%)	Reconnaître des lettres parmi des signes (46%) Manipuler des syllabes et phonèmes (40%) Reconnaître différentes écritures d'une lettre (38%)

CE1	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
MATHS	Géométrie (8%) Comparer des nombres (10%) Reconnaître des nombres dictés (10%) Représenter des nombres entiers (13%)	Résoudre des problèmes (55%) Soustraire (48%) Placer des nombres sur une bande numérique (43%) Additionner (42%)
FRANÇAIS	Ecrire des syllabes dictées (6%) Comparer des suites de lettres (10%) Ecrire des mots dictés (13%)	Comprendre des phrases lues (29%) Lire à haute voix un texte (26%) Comprendre des mots lus (23%)

Les résultats de l'école sont donc assez conformes aux résultats nationaux et même légèrement meilleurs en CE1.

VII - Présentation des projets de l'école

Rencontres et communication avec les parents

Tous les enseignants ont *organisé* une réunion en début d'année afin de se présenter aux parents et d'expliquer les programmes, l'emploi du temps et le profil de la classe.

Une remise individuelle des livrets est prévue avant les vacances de Noël, le samedi 15 décembre au plus tard. Des rendez-vous pourront être fixés sur la semaine précédente.

La récolte de dons pour le téléthon se effectuera la 1^{ère} semaine de décembre : une vente de fruits au moment de la collation ainsi qu'une vente gâteaux et bonbons pour les enfants de l'école seront organisées.

Une semaine des parents sera organisée la 2eme semaine de janvier.

Chaque classe sera en charge d'organiser un accueil des parents à la manière qui convient le mieux :

- accueil en APC
- Accueil en classe entière
- Les classes de CP organiseront prochainement un petit déjeuner dans les classes.

Une soirée « jeux de stratégie / jeux de société » est fixée au 22 janvier. Le but est de jouer pour le plaisir. Les jeux sont pour la plupart ceux proposés par l'association « Stratagème » aux CM2 mais qui peuvent être pratiqués par les élèves de plus de 6 ans.

La semaine du printemps des poètes est fixée fin mars avec, en clôture, une vente de livres en collaboration avec la librairie « le bac à fables » les 04 et 05 avril 2019.

A cette occasion, les CP et CE1 travailleront sur le thème national « la beauté ». Les CE2, CM1 et CM2 eux étudieront des contes détournés et participeront à l'exposition organisée sur la circonscription qui aura pour thème « la métamorphose ».

La FCPE organisera à priori son vide-grenier le dernier dimanche avant les vacances de Printemps : le 14 avril 2019.

La fête de fin d'année sera organisée le vendredi 28 juin 2019. L'équipe enseignante a choisi cette année de s'orienter vers un spectacle avec comme thème central « le voyage ».

Les projets d'Henri Martin

Parcours formation de la personne et du citoyen

- **Élection des délégués** : Les délégués sont élus dans toutes les classes de l'école suivant le même protocole : une campagne est ouverte pendant 1 semaine et les élections ont lieu les 09 et 11 et 15 octobre, avec utilisation du matériel (urne et isoloir) fournis pour les élections de parents. Une carte électorale suit les élèves tout au long de leur cursus à Henri Martin.

Les délégués sont conviés à un conseil par période, permettant de recenser les remarques de l'ensemble des élèves de l'école et de faire émerger des propositions d'amélioration de la vie des élèves à Henri Martin (exemple sur le règlement de la cour, coopérative de classe, agenda 210)

- **Participation à l'exposition « moi jeune citoyen »**

Les classes de CM1 et CM2 ont toutes participé à l'exposition proposée par la mairie. Au cours de cette exposition les élèves sont amenés à réfléchir sur des situations qui les concernent en tant que citoyen dans l'école, dans la rue, à la maison.

- **Participation à la semaine de la laïcité.**

Le cycle 2 travaillera sur le thème Egalité Fille/Garçon et organisera des débats dans les classes avec pour point de départ le petit roman rédigé par les CE1 l'année dernière et qui a gagné le prix des talents hauts.

Le cycle 3 prendra pour point de départ l'expo « moi jeune citoyen » et créera un jeu de questions réponses sur le même modèle.

- Des animations sont planifiées au cours de l'année en collaboration avec la CPAM :
 - Animation bucco dentaire pour les CP
 - Animations Sommeil et nutrition avec le CM2 qui se poursuivront sur leur année.

Dans le cadre des systèmes naturels et des systèmes techniques

- 8 classes du CP au CM2 sont inscrites au Rallye mathématiques départemental 5 épreuves seront organisées au cours de l'année.

- La semaine des sciences

Les classes du cycle 2 et du cycle 3 participeront à des ateliers de sciences proposés au cours de la semaine du 20 au 24 mai 2019.

Afin d'organiser au mieux cette manifestation, nous aurons besoin de la participation de parents. Un mot sera distribué dans les cahiers de correspondance dès le mois de mars pour convier les parents à une réunion de préparation afin de les intégrer au mieux dans cette organisation.

- **Représentations du monde et activités humaines**

- Un scientifique de l'association TARA viendra à la rencontre des élèves de l'école à la fin au mois de novembre, pour partager son savoir sur les nombreuses expéditions effectuées en mer et sensibiliser les élèves sur la protection de notre planète.

- **Le musée de l'école.**

A chaque trimestre, la découverte de 3 œuvres différentes est proposée aux élèves et à leurs parents. Chacun pourra s'imprégner de 9 œuvres par an, de la maternelle au CM2.

- **Classes de découvertes :**

Les séjours en classes de découvertes ont été communiqués aujourd'hui. Le planning vient juste d'être proposé aux collègues et la réunion d'attribution est fixée au 15 novembre.

La mairie a déjà annoncé qu'elle n'ouvrira pas de séjours de Groix, les bâtiments n'étant pas aptes à recevoir des classes.

7 classes seraient potentiellement intéressées par un séjour : CPA, CPE, CE2B, CM1A, CM2A, CM2B, CM2C.

Les projets de classes

- Les CP, CE1 et des classes de cycle 3 seraient inscrites sur le projet école et cinéma. Aucune classe n'a été retenue.
- Les classes de CP travailleront toutes sur un projet intitulé : Radio CP qui diffusera des fichiers audio sur le site de l'école.
- Deux classes de CM2 travailleront malgré tout sur le 7^{ème} art.
- La classe de CM2 A participera pour la deuxième année au festival des bancs publics.

VI - Aide aux élèves en difficulté.

Le RASED : Le RASED de l'école est désormais composé de quatre personnes.

M. Dubot, psychologue scolaire ; aucune aide de sa part ne se met en place sans l'accord des parents.

Le psychologue scolaire assure un lien essentiel pour les familles et les enseignants. C'est aussi une personne ressource pour aiguiller la pédagogie des enseignants. Compte tenu de son secteur d'intervention, il est présent sur l'école que le mardi et le vendredi.

Les maîtres E (à dominante pédagogique) : Mme Helfrich et M. Salem interviendront désormais auprès des élèves qui rencontrent des difficultés d'ordre pédagogique (1 jour et demi par semaine).

La maître G (à dominante relationnelle) : Mme Ryckebusch interviendra auprès des enfants qui rencontrent des difficultés d'investissement dans le domaine scolaire.

Afin de coordonner au mieux leurs actions, les membres du RASED sont tous présents sur l'école le mardi.

M. Salem insiste sur l'idée d'inclusion, expliquant ainsi les interventions des maîtres E au sein des classes (au lieu de sortir un groupe de quelques élèves dans une autre salle).

Sur 60 élèves présentés par les enseignants comme ayant des difficultés particulières, 55 recevront une aide du RASED durant l'année.

Les parents s'interrogent sur la périodicité des interventions. Tout dépend des besoins et de l'aide à apporter. L'intervention peut prendre simplement la forme d'une concertation avec l'enseignant afin de l'aider à mettre en place des dispositifs d'aide au sein de la classe ou prendre un élève en charge sur toute une période afin de l'aider à résorber la difficulté rencontrée.

PDMQDC : Mme Ducray poursuit son action (aide sur des projets définis avec les enseignants d'après les besoins des élèves de CE1 et CE2, lecture compréhension, fluence et résolution de problèmes). Les classes de CP ne font plus partie du dispositif puisqu'ils ne sont plus que 11 par classe.

VII - Coopérative scolaire

Les nouveaux mandataires sont:

- Mme FANTIN
- Mme MOSSE

Dépenses prévues :

- Le traditionnel spectacle pour toute l'école au mois de janvier.

Pour répondre à une question d'Am Stram Gram, il est impossible d'investir dans des rollers. Le temps d'utilisation est restreint donc l'investissement serait important. D'autre part, la gestion serait trop compliquée du fait des tailles et de l'hygiène et du peu d'espace de rangement très restreint.

Il est suggéré d'organiser une « bourse aux rollers » dans les classes avant de mettre en place ce type d'activité car nombre de parents se débarrassent de paires trop petites qui pourraient servir à d'autres.

La FCPE dépose à la coopérative de l'école la somme de 2500 euros, somme correspondant à une partie des bénéfices du vide-grenier. La fédération souhaite être tenue informée des projets liés à la dépense de cette somme d'argent.

IX - Point travaux

Au cours de l'année dernière

- L'installation d'une alarme intrusion qui n'est toujours pas finalisée (l'alarme fonctionne mais le bip de déclenchement en cas d'intrusion malveillante n'est à ce jour pas livré).

Travaux réalisés dans l'été ou aux vacances de la Toussaint

- Le remplacement des portes coupe feu du 1^{er} et 2^{ème} étage. (Budget 2017)
- L'installation d'une ligne téléphonique et internet dans le bureau du RASED.
- Le remplacement des rideaux du 2^{ème} étage et de la salle informatique (la salle 30 qui a été oubliée sera faite prochainement : M. Mome informe que cela devrait être fait en décembre.
- De gros travaux ont été réalisés sur la chaufferie de l'école.

Différents travaux ont été accordés mais ne sont pas réalisés à ce jour.

Le remplacement de la cloison amovible servant de séparation dans le gymnase. Ces travaux devraient être effectués pendant les vacances de Noël.

La révision des joints des fenêtres du bâtiment Gabriel Péri côté cour seront réalisés pendant les mercredis entre fin novembre et début décembre.

Travaux futurs

Seront demandés la reprise complète (huisserie et isolation) de la pile le long de la rue Laplace. Ce sont des gros travaux. La mairie souligne qu'il faudrait tout reprendre car les matériaux modernes ne sont pas toujours adaptés à des constructions anciennes (demandée depuis 3 ans)

Nous envisageons de demander le remplacement complet de l'enrobé dans la cour. En effet, de larges reprises ont été réalisées mais certaines jointures cassent avec le gel et génèrent des trous.

La peinture des couloirs et de certaines classes. Je viens d'apprendre que le couloir du rez de chaussée menant au centre de loisirs sera repeint (début le 12 novembre).

La mise en place des CE1 dédoublés nécessitera 2 ou 3 nouvelles classes (selon les effectifs). L'installation d'une cloison dans la salle 31 (occupée actuellement par M. Raynaud), la salle informatique ainsi que peut-être le déménagement du centre de loisirs seront nécessaires.

Internet dans les classes : la DSIO est déjà passée pour faire des repérages dans les classes afin de placer les câbles. Les classes dans la cour ne pourront pas être équipées.

X È Sécurité

Exercice incendie : Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 24/09/18.

L'évacuation s'est déroulée sur un temps de 2min30 sec. (3 min 25 sec. avec l'appel). 3 exercices seront organisés dans l'année.

PPMS : Un exercice lié aux conditions climatiques sera organisé le 29 novembre au matin. Le scénario est une mise à l'abri suite à l'annonce de vents violents.

Un entraînement face à une intrusion malveillante a été organisé le 08 octobre 2018. L'alarme est déclenchée par un message « Whatsapp » et des coups de sifflets. A ce signal, les élèves sont invités à se cacher silencieusement. Tout s'est très bien déroulé. Un second exercice sera organisé le 12 avril 2019.

QUESTIONS DIVERSES.

Sortie des élèves : le décalage des sorties avec les maternelles est déjà prévu par une garde sur les bancs de l'école de 10min. Il est impossible de permettre aux élèves de sortir avant 16h30.

Les bibliothèques de classes : elles peuvent être alimentées par la bibliothèque de l'école. Elle n'est pas encore fonctionnelle mais les délégués seront sollicités pour l'installation. Les 400 euros de bénéficiaires liés aux ventes de la petite librairie sont utilisés à cet effet.

Sécurité du carrefour devant l'école : les parents demandent à la mairie de mettre en place un ASVP à 17h30 et à 18h30. La police municipale a contacté l'école afin de demander les effectifs concernés par ces deux sorties. Environ 65 élèves sortent à 17h30 et 65 à 18h30. Nous n'avons pas d'autres informations à ce jour.

Réglage de la commande de feu pour les piétons : ce feu fonctionne, mais il est long. Il serait possible de demander sa suppression si les deux fédérations de parents s'accordent en formulant une demande conjointe. Les parents d'élèves s'adresseront à M. Boucher pour qu'il prenne contact avec le département afin de trouver une solution.

Les fédérations demandent la mise à disposition d'un local pour accueillir les parents d'élève mais la place manque. Il est tout à fait possible de profiter de l'infirmerie ou de la bibliothèque dès qu'elle sera rangée (située entre la maternelle et l'élémentaire). Les autres salles sont indisponibles.

Les fédérations souhaiteraient avoir des données chiffrées sur les quotients des familles présentes à l'école.

Prochain conseil d'école prévu le Jeudi 05 février à 18h00.